

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 3 juillet 2025

L'Union sociale pour l'habitat et Ville & Banlieue expriment leur soutien à l'ANRU et à la politique de renouvellement urbain

L'Union sociale pour l'habitat et l'Association des Maires Ville & Banlieue de France expriment leur vive surprise à la lecture des conclusions d'une commission d'enquête sénatoriale préconisant la suppression de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). À un moment clé de la politique de renouvellement urbain, ils appellent donc le Gouvernement à soutenir et à conforter l'Anru dans ses missions. En effet, la proposition portée par le rapport ne reflète en rien la réalité du large consensus qui existe autour de la plus-value de l'action de l'ANRU, ni l'importance reconnue du renouvellement urbain pour les quartiers populaires et leurs habitants.

Depuis plus de vingt ans, la politique de renouvellement urbain mise en œuvre par l'ANRU a permis de profondes transformations dans de nombreux territoires, améliorant durablement le cadre de vie de millions d'habitants, renforçant la cohésion sociale et accompagnant les transitions écologique, démographique et économique à l'échelle locale. Supprimer l'agence qui a conduit avec succès cette politique publique robuste, reconnue et attendue serait un non-sens.

L'annonce, début juin, par Valérie Létard du lancement d'une mission de préfiguration d'un troisième programme national de renouvellement urbain a été saluée unanimement par les acteurs de terrain, les élus locaux et les bailleurs sociaux. La priorité aujourd'hui doit être la concrétisation rapide de cette annonce pour assurer la continuité de l'action publique dans les quartiers, sans rupture ni perte de dynamique.

L'ANRU est le fruit d'un partenariat inédit, associant des centaines de collectivités locales et de bailleurs sociaux réunis au sein de l'Union sociale pour l'habitat, Action Logement, plusieurs ministères et des représentants des habitants, tous rassemblés au sein de son conseil d'administration. Ce modèle de gouvernance original garantit une approche partenariale, équilibrée et en lien constant avec les territoires. Le financement de l'agence et des projets de renouvellement urbain qu'elle soutient est assuré à 90 % par des ressources extrabudgétaires, apportées notamment par Action Logement et les bailleurs sociaux.

Alors que les projets du NPNRU atteignent leur rythme de croisière, les attentes sont fortes sur le terrain. Les collectivités, les bailleurs et les habitants demandent avant tout de la continuité, des moyens et une vision de long terme.

Pour **Emmanuelle Cosse**, présidente de l'Union sociale pour l'habitat : *« L'ANRU ne peut être réduite à un simple opérateur de l'État. Envisager que demain, ses compétences et son expertise puissent être portés par des services déconcentrés de l'État affaiblis dans leurs moyens, reviendrait à priver la politique de renouvellement urbain d'une animation à la hauteur de l'enjeu pour des centaines de quartier et des millions d'habitants. »*

Pour **Gilles Leproust**, président de l'Association des maires Ville & Banlieue de France : *« L'ANRU joue un rôle irremplaçable pour structurer l'action, accompagner les projets, garantir la cohérence nationale et assurer un soutien technique et financier aux territoires. C'est en confortant cette agence, et non en la fragilisant, que nous pourrons répondre aux défis immenses auxquels font face les quartiers populaires. »*

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 559 opérateurs Hlm (fin 2023) à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2023, les organismes Hlm ont mis en chantier 71 800 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,8 millions de logements locatifs et 0,38 million de logements-foyers et logent environ 10,4 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : en 2023, 10 000 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 88 000 salariés.

Pour en savoir plus : www.union-habitat.org

Contacts presse :

L'Union sociale pour l'habitat : Anne Dechaumont – Tél. : 01 40 75 79 39 ou 07 64 57 85 66 – anne.dechaumont@union-habitat.org

Association des Maires Ville & Banlieue de France : Jean Mazeau – jean.mazeau@ville-et-banlieue.org